



N°15 - mars-avril 2017

Haro sur les boissons sucrées

Un [arrêté du 18 janvier 2017](#) interdit, depuis le 27 janvier, la mise à disposition, sous forme d'offre à volonté gratuite ou pour un prix forfaitaire, de boissons sucrées ou édulcorées dans tous les lieux de restauration ouverts au public et les lieux d'accueil des mineurs.

Cette nouvelle mesure vient conforter les objectifs du programme national nutrition santé, de réduire de 25 % la proportion d'enfants consommant plus d'un ½ verre de boissons sucrées par jour afin de limiter les risques d'obésité chez les jeunes. Sont concernés par cette interdiction, toutes les boissons sucrées ou édulcorées telles que : les boissons aromatisées, gazeuses ou non, les concentrés (sirops de fruits, boisson à base d'eau, de lait, de céréales, de légumes ou de fruit, boissons énergisantes, nectars de fruit et de légumes et produits similaires).

NOUVELLES TENDANCES-INNOVATIONS-CONCEPTS

Que dégusterons-nous demain ? McCormick prédit les saveurs du futur

Le Carnet de Saveurs 2017 McCormick évoque les grandes tendances culinaires et les ingrédients qui raviront les papilles du monde entier. Cinq tendances ressortent particulièrement : les saveurs du monde, la plancha, les jaunes d'oeufs, les ingrédients de la Méditerranée orientale et le mélange poivré/sucré. Source : www.neorestauration.com , 22/02/2017

Récompenser le personnel qui propose les visites

Outre l'enrichissement de l'expérience client, les services permettent de générer des revenus additionnels. Parmi les sociétés qui se sont spécialisées sur ce créneau, My Travel Mate met en avant des billets coupe-file (par le biais de visites guidées notamment) et le commissionnement de ces prestations pour les hôteliers. Une façon de motiver les équipes -réceptionnistes, concierges... - et d'apporter une solution clé en main aux clients. Source : Industrie hôtelière, 03/2017

Citeamup, une startup pour les loisirs actifs

La start-up Citeamup propose des jeux de piste pour une activité culturelle, amusante et touristique : un parcours parsemé d'énigmes, d'indices et de jeux pour atteindre un lieu mystère. City Raid Orientation est une activité par équipe qui mélange une course d'orientation, un rallye photo et une chasse au trésor en ville à organiser avec ses amis, sa famille... La start-up commercialise ces activités via un site e-commerce. Elles ne nécessitent ni animateur ni réservation, vous téléchargez et imprimez des roadbooks au format pdf. Source : www.ladn.eu, 15/02/2017

Monhôtelier.com inverse la relation entre client et hôtelier

En quelques clics, la personne qui prépare un déplacement remplit un formulaire en indiquant où elle veut aller, quand et avec quel budget. L'outil démarche automatiquement jusqu'à trente hôteliers autour de la destination. En moins de 24 heures, le futur client reçoit des offres sur mesure. Hôtels, campings, gîtes ou chambres d'hôtes, le site répertorie déjà plus de 24 000 solutions d'hébergement en France métropolitaine et Outre-Mer. Source : ouestfrance-entreprises.fr, 14/03/2017

Better Primeur, fusion réussie de la restauration et de la distribution

L'enseigne de Villeneuve-d'Ascq (59) innove en mêlant une offre de restauration sur place ou à emporter à un supermarché où l'on trouve des produits utilisés en cuisine. Les plats sont préparés et cuisinés à la demande devant les clients. Le magasin rassemble 15 000 références. Le parti pris vise la qualité et la proximité avec notamment 80 % de l'offre primeurs issus de la région. Avec une carte soignée (repas complet pour 25 euros) et élaborée avec les produits du magasin, le restaurant veut donner envie de cuisiner. Le succès est au rendez-vous grâce au bouche à oreille. Source : LSA, 26/01/2017

La réalité virtuelle, nouvelle tendance des casinos en ligne ?

Actuellement, les plateformes de jeux d'argent s'intéressent de plus en plus à la réalité et l'on note en particulier le lancement du premier casino en ligne dédié à la réalité virtuelle : Slots Million. Les acteurs des casinos en ligne exploitent cette technologie afin d'offrir une nouvelle expérience aux joueurs. Devenue une tendance, la réalité virtuelle pourrait bien être une menace pour les casinos terrestres. Source : www.hellobiz.fr 09/12/2016

TripAdvisor lance des services payants pour les restaurateurs

Le site d'avis sur Internet TripAdvisor augmente ses services aux restaurateurs et aux hôteliers, en leur proposant de nouveaux abonnements mensuels payants. Il s'agit par exemple d'améliorer la page d'accueil d'un établissement, en remplaçant la photo par une vidéo ou un "slide show". TripAdvisor agrège aussi des données sur la concurrence et les commentaires de la clientèle d'un restaurateur, sous forme de rapports synthétiques qu'il commercialise. Source : www.lefigaro.fr, 18/01/2017

Etude : la progression du mobile dans l'univers du voyage

eDreams ODIGEO a imaginé les tendances mobiles qui devraient avoir un impact dans le quotidien des voyageurs. La tendance du « scanner plus, écrire moins » afin d'extraire ou sauvegarder des informations. Le « mobile couteau-suisse » pour rechercher, réserver et prendre son vol à l'aéroport. Les plateformes seront interconnectées pour faciliter la recherche ou la réservation. Les réseaux sociaux sont de plus en plus sources d'inspiration aux voyages. L'intelligence artificielle avec les assistants virtuels personnels, la réalité augmentée et les casques de réalité virtuelle, constituent de fortes tendances. Source : www.tom.travel, 02/03/2017

ACTUALITES DE LA PROFESSION

Actualités nationales

La location touristique entre particuliers a explosé en 2016

Selon une étude de l'Insee, 25,5 millions de nuits ont été facturées en 2016 au titre de logements de particuliers proposés à la location sur le web. Un chiffre en hausse de 30 % par rapport à 2015. Cela représente 11,3 % de la fréquentation dans l'ensemble des hébergements touristiques l'an dernier. La clientèle française tire particulièrement le marché (+ 36 % sur un an) aux côtés de la clientèle étrangère (+ 19 %). 66 % de la clientèle des plates-formes de location touristique par des particuliers est française. Source : Les Echos , 23/02/2017

La collation matinale a gagné 13% de visites dans le hors-domicile depuis 2012

En 2016, le petit-déjeuner a représenté 14 % de la fréquentation journalière en restauration commerciale en France. "Le petit-déjeuner est le nouveau segment superstar, explique Maria Bertoch de NPD France. Deux phénomènes forts expliquent cette tendance : un « effet parc », avec l'ouverture de nombreux coffee shops et l'évolution des habitudes des consommateurs, plus nomades (70 % des visites petit-déjeuner se font à emporter en 2016), plus pressés, mais qui pour 4,1 euros en moyenne, n'hésitent pas à s'offrir un petit-déjeuner à l'extérieur". Source : www.neorestauration.com , 16/02/2017

La France compte désormais 10 millions d'oenotouristes : un véritable plébiscite pour la filière

D'après le communiqué de presse d'Atout France, les touristes venus à la découverte des vins et vignobles français sont passés de 7,5 millions en 2009 à 10 millions en 2016 (+30% de croissance). Un succès qui s'explique par l'envie d'aller à la découverte des trésors et savoir-faire de nos terroirs et par les efforts réalisés par les acteurs du secteur pour professionnaliser l'offre et l'enrichir (visite de caves, ateliers de création de son propre vin, nuit chez le vigneron ou au château, itinéraire type Route des vins, balades et randonnées douces à travers les vignobles, stages et conférences dans des académies du vin, etc.). Source : Atout France, 02/03/2017

Les gîtes de France font mieux que résister à l'arrivée d'Airbnb

Le volume d'affaires des gîtes de France a augmenté d'environ 7 % en 2016 malgré un contexte touristique difficile, d'après les chiffres communiqués par leur fédération. Le nombre et le prix des nuitées ainsi que les transactions par Internet sont en hausse dans toutes les régions. En 2017, Gîtes de France va déployer la plateforme de tourisme collaboratif Good Spot spécialisée dans la mise en relation des voyageurs avec les talents locaux. Source : Localtis.info , 13/01/2017

Actualités régionales

Assises Pays de la Loire : La sécurité toujours au programme

Lors des Assises de la Fédération HPA des Pays de la Loire, la nouvelle stratégie régionale a été présentée. Les quatre priorités sont la reconquête des marchés étrangers, la mise en valeur des offres complémentaires bleue, verte et urbaine, le soutien aux professionnels dans leurs investissements et leur commercialisation avec la création d'un portail de réservations en ligne et l'éligibilité de l'HPA aux aides Cap tourisme. Source : LAUMAILLE Alain (Officiel des Terrains de Camping (L') - L'OT, 02/2017

Pays de la Loire : ce que pèse Airbnb dans la région

Selon la plateforme Airbnb, près de 300 000 voyageurs ont été accueillis dans la région entre octobre 2015 et octobre 2016, dans plus de 12 000 hébergements recensés, principalement dans les villes (Nantes, Le Mans, Angers). Source : 20 Minutes, 13/02/17

360 campings en Vendée

Représentant plus de la moitié de l'offre régionale, la Vendée reste "le premier département français en nombre de campings : 360 pour 55 000 emplacements avec un taux d'équipement le plus élevé aussi" indique Franck Chadeau, président de la Fédération vendéenne de l'hôtellerie de plein air, et président de Chadotel (13 campings). Au vu des réservations pour la saison 2017, les professionnels sont confiants, mais restent prudents. Source : Sables Vendée Journal (Les), 16/02/17

Le Tour de France à Noirmoutier le 30 juin 2018

Le Tour de France s'élancera de Vendée le 30 juin 2018 : une très bonne nouvelle pour le département... "Pour un Grand départ, le ticket d'entrée est de 3 millions d'euros TTC, c'est une somme que nous partageons entre la Région, le Département et les collectivités locales" indique Yves Auvinet, président du Conseil départemental. C'est un investissement rentable, en 2011, le départ du Tour en Vendée avait généré 22 millions d'euros de retombées économiques. Source : Ouest France Edition La Roche-sur-Yon, 13/02/17

REGLEMENTATION

Chambres PMR dans un hôtel

Tous les établissements disposant de locaux d'hébergement pour le public doivent comporter des chambres aménagées et accessibles pouvant être occupées des personnes handicapées. Le nombre minimal de chambres adaptées est défini de la façon suivante :

- une chambre si l'établissement ne comporte pas plus de 20 chambres ;
- deux chambres si l'établissement ne comporte pas plus de 50 chambres ;
- une chambre supplémentaire par tranche ou fraction de 50 chambres supplémentaires, au-delà de 50 chambres.

Il est prévu une exemption pour les hôtels à faible capacité dont la mise en accessibilité aurait un impact non négligeable sur la solidité du bâtiment, si les deux conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- la capacité de l'hôtel n'est pas supérieure à 10 chambres ;
- aucune chambre n'est située au rez-de-chaussée ou en étage desservi par ascenseur. Dans ce cas, aucune chambre adaptée n'est exigée.

Néanmoins, il est important de prendre en charge les besoins des autres types de handicap. En effet, les hôteliers se focalisent sur l'obligation d'avoir une chambre pour les personnes à mobilité réduite (PMR), mais oublient que leurs établissements doivent être aussi accessibles aux cinq grands types de handicap : auditif, mental, moteur, psychique et visuel. Source : Hôtellerie-restauration (L'), 02/03/2017

PUBLICATIONS

Guide méthodologique à destination des structures d'accompagnement spécialisées dans le secteur du tourisme

Le Welcome City Lab et Paris & Co ont réalisé, à la demande de la Direction générale des entreprises (DGE) un guide méthodologique à destination des structures d'accompagnement spécialisées dans le secteur du tourisme. Ce guide a été réalisé dans le cadre de la constitution du réseau des incubateurs et accélérateurs du tourisme. Le document de 50 pages développe 10 facteurs clés de succès d'un incubateur touristique. Un partage d'expérience qui vise les métropoles, mais aussi les régions ou d'autres porteurs de projet qui travailleront avec la DGE. 07/12/2016

Les tendances du tourisme et de l'hôtellerie 2017

Cette nouvelle édition, menée en partenariat avec In Extenso, fait le point sur les grandes évolutions qui traversent le monde du tourisme, de la culture, de l'hôtellerie et des loisirs. Confronté à de grandes mutations structurelles liées à l'évolution des nouvelles technologies et des attentes de la clientèle, le secteur doit s'adapter, revoir ses modèles et anticiper autant que possible les prochaines tendances qui se dessinent. Source : Deloitte, 27/02/2017

Chiffres-clés

9 % : la croissance du chiffre d'affaires de la pause déjeuner (Nielsen, CAM à P12 2016, origine industriels). Les sandwiches représentent 45 % du marché, les salades 32 %, les box 11,4 % (Iri, CAM à P13 2016). Source : LSA , 09/03/2017

1/4 : Un quart des voyageurs d'affaires prêts à baisser leur salaire pour voyager plus. Source : Tour Hebdo , 25/01/2017

+30 % : croissance en 2016 des logements touristiques proposés par des particuliers via des plateformes internet.

Source : INSEE , 27/02/2017

Ayez le réflexe CCI !

Nos prochaines formations :

Etablir et faire appliquer les bonnes pratiques d'hygiène en restauration – 12 et juin ou 2 et 9 octobre

Permis de former – 12 et 13 juin

Permis de former Mise à jour – 19 juin (matin)

Utiliser les fonctionnalités avancées de Facebook niveau 2 – 15 mai + ½ journée individualisée en entreprise

Renseignements, inscriptions, conseils pour les prises en charge : Tel : 02 51 45 32 89 ou

formation.continue@vendee.cci.fr